



Ligue de Bourgogne
Franche-Comté des échecs

A l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des membres du comité directeur
- des Présidents des comités départementaux.

PROCES-VERBAL Assemblée Générale Ordinaire

26 juin 2021 à Dole - début de séance à 15h

Membres présents :

Patrick LAUFERON	Président de la ligue et président du club de Gueugnon Echecs	(12 voix)
Daniel BLARDONE	Vice-Président de la ligue	-
Christine FREDERIC	Secrétaire – directrice technique	(5 voix)
Jacky FARGERÉ	Trésorier	-
André DENIS	Président du club Ecole d'Echecs Lédonienne	(2 voix)
Sylvain ARNAL	Président du C E du Jura Dolois	-
Adrien REVERS	Président du club d'Esbarres Bonnencontre Echecs	(2 voix)
Philippe BOUDIER	Président du club de Louhans Chateaufort	(4 voix)
Gilles MOREL	Représentant le club de Beaune Echecs	(1 voix)
Félix NADAL	Président du club l'Echiquier Vésulien	(1 voix)

Membres du comité directeur absents excusés :

Jean-Louis LALANDE, Jacques ROUSSEY, Pascal DA SILVA, Jean-Louis LOUX, Isabelle CAPILLON, Yann LOZAC'HMEUR, Edith MANGONE, Bernard AGIUS (suppléant)

Membres du comité directeur absents :

Tuan-Anh TRAN, Loïc FALQUERHO, Pierre-Alain BEAUFUME

ORDRE DU JOUR

- Bilan moral
- Bilan sportif
- Bilan financier
- Budget prévisionnel 2021
- Préparation de la saison 2021-2022
- Calendrier de la saison 2021-2022
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et tous et en remerciant les membres présents pour leur participation à cette AG. Il remercie particulièrement Sylvain Arnal pour l'organisation et l'accueil de cette assemblée générale dans les locaux du club de Dole.

Le décompte des voix est annoncé. Il est fait en fonction du nombre de licenciés (A et B) au 30/04/2021. (Les statuts de la ligue précise que si l'Assemblée Générale a lieu au cours de la seconde période de la saison sportive (soit du 1er avril au 31 août), les effectifs pris en compte sont ceux officiellement arrêtés à la fin du deuxième mois précédant la tenue de l'Assemblée.) Le décompte des voix des Présidents présents et de celles données par pouvoir atteint un total de 27 sur 52.

Feuille d'émargement en annexe.

- **Bilan moral**

présenté par le Président Patrick Lauféron

Bilan du nombre de licenciés :

Au 11 juin le nombre de licenciés A et B de la ligue est de 768.

Au 31 août 2020, il était de 1425.

Deux dossiers de demande de subventions ont été déposés.

- L'un auprès de la Région pour un montant de 3 000 € qui porte sur le développement du secteur "jeunes" et de la pratique féminine. Cette année, malgré la pandémie, la journée féminine et les stages du pôle espoirs ont pu avoir lieu.

Nous avons une réponse positive à cette demande pour 2 500 €.

A noter qu'il y a eu un audit sur l'utilisation des subventions et l'impact des actions menées.

- Le deuxième dossier a été déposé auprès de l'ANS (Agence nationale du sport) pour un montant de 1500 € et porte sur l'axe « les échecs hors les murs ».

Le Comité Directeur a validé l'octroi d'une subvention de 100 € aux clubs qui mèneront des actions de promotion « hors les murs ». Ils devront communiquer un petit compte-rendu : date de la manifestation, photo.

Vote du rapport moral : unanimité

- **Bilan sportif**

Les interclubs n'ont pas eu lieu à part la première ronde. Il n'y a ni montée ni descente.

Les équipes doivent confirmer leur participation pour la saison 2021-2022. Les droits d'inscription sont gratuits pour les équipes qui les ont réglés cette saison.

Les interclubs Franche-Comté 1 devaient à titre expérimental se jouer en équipes de 4 joueurs. Comme ça n'a pas pu se faire, le test se fera sur la saison à venir.

Il n'y a pas eu de coupes.

Secteur féminin : seule la journée phare avec Sophie Milliet a eu lieu car elle était programmée en tout début de saison. Toujours aussi fortement appréciée, elle s'est déroulée dans d'excellentes conditions le 26 septembre à Belfort.

Secteur Jeunes :

Pas d'interclubs ni de compétitions scolaires.

Les stages du pôle espoirs ont eu lieu en ligne avec Manuel Apicella et sont passés de 3 prévus à 5.

Les championnats individuels ont eu lieu en ligne sur la plateforme de jeu Tornelo.

André Denis, responsable du secteur jeunes, présente des comptes-rendus détaillés. **Annexes**

Il y a eu un contrôle beaucoup plus important lors des championnats ZID que lors des départementaux groupés car l'enjeu était la qualification pour les championnats de France.

Les jeunes devaient être connectés à la salle de visio conférence avec caméra et micro ouverts et devaient partagé leur écran. Deux joueurs n'ayant pas respecté le règlement ont été disqualifiés.

Un autre joueur a fait l'objet d'une attention particulière. Comme il avait respecté les points mentionnés plus haut et après analyse de ses parties, les membres de la commission ont choisi, majoritairement, de ne pas le disqualifier.

A la question transmise par le club de l'AJA - échiquier Auxerrois : [Pourquoi la Ligue persiste à déclarer que ce Jeune n'a pas triché lors des Régionaux 2021, lorsque la tricherie est aussi flagrante et que tous les rapports l'indiquent ? \(rapport Fair-Play de Tornelo et analyse Lichess\)](#)

Patrick Lauféron répond que le règlement a été respecté. Ses parties ont été étudiées, la tricherie ne peut pas être avérée. Ses adversaires ont fait des erreurs dont il a profité et en dehors d'un ou deux très bons coups, il n'y a rien d'extraordinaire permettant de prouver l'utilisation d'un ordinateur. Le faisceau de suspicions est clairement insuffisant pour faire office de preuve.

Concernant ces championnats Jeunes, une question du club de Vermenton est transmise :

[Le club des 3 Tours de Vermenton, désire porter devant cette Assemblée Générale une question relative à l'annulation, par la Ligue BFC, du Championnat Départemental Jeunes de l'Yonne qui aurait dû se tenir le week-end des 10-11 avril 2021.](#)

[Une meilleure communication, tant entre les clubs et la Ligue, qu'au sein même de la Ligue, n'aurait-il pas pu éviter ce gâchis de temps et de motivation, pour les jeunes, pour leurs parents, pour les organisateurs ? N'aurait-il pas été plus efficace pour tous de déclarer dès le début que le format des "Interdépartementaux groupés" n'était pas une solution de secours, mais bel et bien la seule possibilité retenue par la Ligue pour l'organisation d'un Championnat Départemental ?](#)

Le règlement des championnats jeunes précise que tous les départements d'une même ZID doivent jouer dans les mêmes conditions. Ce qui a amené la ligue à demander des modifications au règlement de l'Yonne.

Il faut que les règlements départementaux soient envoyés suffisamment tôt pour que des ajustements ne se fassent pas au dernier moment.

Concernant la communication, le championnat de l'Yonne ne pouvait pas être qualificatif car tous les clubs de l'Yonne n'avaient pas été informés de la tenue d'un tournoi préparatoire. C'est suite à la demande d'un club qui n'avait pas eu toutes les informations nécessaires de l'organisateur que la décision de l'annulation du championnat à la date prévue a été prise.

- **Bilan financier**

présenté par le trésorier Jacky Fargère

Le bilan 2020 est publié sur le site de la ligue <https://www.echecsbfcr.fr/> (ainsi que tous les autres).

Début 2021, il y avait 10 115,13 € en caisse.

Le second versement FFE de 1074,75 € pour les licences 2020/2021 a été crédité à la date du 15 juin sur notre compte courant (1601,00 € en 2019/2020).

Au cours de ce semestre nos charges ne sont que de 800 € pour les quatre stages jeunes de Manuel Apicella des 17 janvier, 21 mars, 11 avril et 06 juin 2021. Et nos produits sont de 1074,75 € et 13,75 € (2ème versement CD 58 Nièvre), soit 1088,50 €.

Notre compte est actuellement crédité de 10 403,63 €.

Vote du bilan financier 2020 : unanimité

- **Budget prévisionnel 2021**

Le budget prévisionnel 2021 est transmis aux membres de l'assemblée générale pour examen.
(*annexe*)

Vote du budget prévisionnel : unanimité

- **Préparation de la saison 2021-2022**

Reconduction de l'action phare du secteur féminin (simultanée et stage). L'appel à candidature va être lancé, la directrice du secteur féminin émet le souhait qu'elle se déroule dans la ZID Bourgogne pour changer.

Les stages du pôle espoirs vont être reconduits selon la même formule. La liste des jeunes intégrant ce pôle sera constituée des champions et championnes des catégories U10 à U16 des championnats ZID en ligne, auxquels s'ajouteront les anciens champions du pôle 2020-2021.

- **Calendrier prévisionnel de la saison 2021-2022**

Stages pôle espoir : les dimanches 26 septembre, 10 octobre, 28 novembre 2021, 27 mars et 10 avril 2022

Date limite des championnats départementaux Jeunes : 2 janvier 2022

Championnats ZID Jeunes : 5 et 6 février 2022

N3 Jeunes : 21 novembre, 5 décembre 2021 et 9 janvier 2022

Date limite des championnats scolaires départementaux : 31 janvier 2022

Championnats scolaires phase académique : collèges mercredi 9 mars 2022
écoles mercredi 16 mars 2022

Action phare du secteur féminin (simultanée et stage) : samedi 2 octobre 2021 (date soumise à la disponibilité de la championne retenue)

Coupe de la Parité : dimanche 28 novembre 2021

N2 F phase ZID : dimanche 12 décembre 2021

Rapide féminin ZID : dimanche 13 février 2022

Coupe -1600 : non fixée

Coupe 1900 : non fixée

Coupe 2000 : dimanche 20 février 2022

Championnat de Bourgogne : samedi 4 et dimanche 5 juin 2022

AG ligue : samedi 25 juin 2022

Le calendrier sera publié sur le site de la ligue <https://www.echecsbfce.fr/>

Il sera complété par les tournois des différents clubs pour peu que ceux-ci envoient leur(s) date(s) à Christine Frédéric : tech.lbfce@gmail.com

- **Questions diverses**

Des questions sont posées sur le tarif des licences.

La FFE n'a pas validé une baisse exceptionnelle liée à la pandémie de la part fédérale des licences. Pas de modification de la part ligue la saison prochaine.

Question transmise par le club d'Avallon : [ne peut-on pas pour la prochaine assemblée prévoir un système de visio-conférence comme c'est le cas dans les autres ligues et comme ce fût le cas pour les championnats organisés par la ligue ?](#)

Les membres présents n'y sont pas favorables car ils sont contents de se voir réellement.

Il y a une assemblée générale par an, le lieu alterne entre Bourgogne et Franche-Comté et un système mixte présentiel et visio conférence demande des moyens que nous n'avons pas.

Les autres questions transmises par mail ont été traitées plus haut dans la partie Secteur Jeunes.

L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le Président

Patrick Lauféron



La secrétaire

Christine Frédéric

